



**DATE DE PUBLICATION : 30 avril 2019**

Le directeur général des Ressources humaines

Délégation de signature

Vu la délégation de pouvoirs du gouverneur de la Banque de France donnée au directeur général des Ressources humaines le 25 avril 2019 ;

Délégation permanente est donnée à M. Denis LHOMME, chef du service mission Handicap et, en cas d'absence ou d'empêchement, à Mme Florence MESPLIER, son adjointe, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, toutes conventions ainsi que tous documents de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs à l'exercice des activités du service mission Handicap, dans la limite de 90 000 € HT.

Fait à Paris, le 25 avril 2019

Hervé GONSARD